



CENTRE-VAL DE LOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



Cofinancé par  
l'Union européenne



Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Introduction

Ce rapport vise à rendre compte des activités menées par l'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre (OREGES) en région Centre-Val de Loire au cours de l'année 2025. L'OREGES est le résultat d'une initiative politique conjointe de trois partenaires fondateurs : la Région Centre-Val de Loire, l'ADEME et la DREAL Centre-Val de Loire afin de centraliser et de valoriser les données en matière d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la région Centre-Val de Loire.

Ce rapport annuel s'inscrit dans le cadre des conventions bilatérales établies entre la structure animatrice de l'OREGES, Lig'Air (Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air en région Centre-Val de Loire) et les partenaires : la convention n° 00158786 signée avec la Région, la convention n° 23CLD0476 signée avec l'ADEME, ainsi que la convention n° 2025-00033622 attributive d'une aide européenne FEDER.

## Table des matières

Introduction .....	1
1. Organisation .....	3
1.1. Fonctionnement général.....	3
1.1. Instances .....	4
1.1.1. Comité Annuel des Partenaires (CAP) .....	4
1.1.2. Comité de Pilotage (COFIL) .....	5
1.1.3. Comités techniques (COTECH) .....	5
1.2. Programmes de travail .....	5
1.2.1. Rétrospective 2025 .....	5
1.2.2. Répartition du temps par activité .....	6
1.2.3. Planning prévisionnel 2026.....	7
1-3. Animation .....	9
1-3.1. Implication et accompagnement.....	9
1.3.2 Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) .....	10
2. Production .....	11
2.1. Collecte et système qualité .....	11
2.2. Traitement des données .....	11
2.2.1. Echelle régionale .....	11
2.2.2. Echelle locale .....	12
2.3. Etude spécifique sur l'empreinte carbone régionale.....	12
3. Valorisation et diffusion .....	14
3.1. Données régionales.....	14
3.2. Données locales .....	15
4. Communication.....	16
4.1. Site Internet .....	16
4.2. Mise en place du club ODACE.....	16
4.3. Lettres d'informations .....	17

# 1. Organisation

## 1.1. Fonctionnement général

En 2025, les activités de l'équipe de l'OREGES se sont poursuivies dans un souci de continuité et de qualité.

- **Mme Lise Gonnetan** a assuré ses missions de cheffe de projet de l'Observatoire : animation des travaux, coordination des acteurs et diffusion des données auprès des partenaires. Son congé maternité ayant débuté fin juillet, les équipes de Lig'Air ont pris le relais pour garantir la continuité des activités d'animation de l'OREGES et de production de données et d'expertise durant son absence.
- **Mme Lobna Ben Rais** a poursuivi ses fonctions d'ingénieure d'études, en charge de la production et au traitement des données. Elle a également assuré le suivi des travaux d'évolution de la plateforme ODACE et de son fonctionnement.

Cette organisation a permis d'assurer la continuité des missions de l'Observatoire et l'atteinte des objectifs fixés pour l'année 2025.

Le schéma global d'organisation de l'OREGES (Figure 1) demeure inchangé pour l'année 2025.

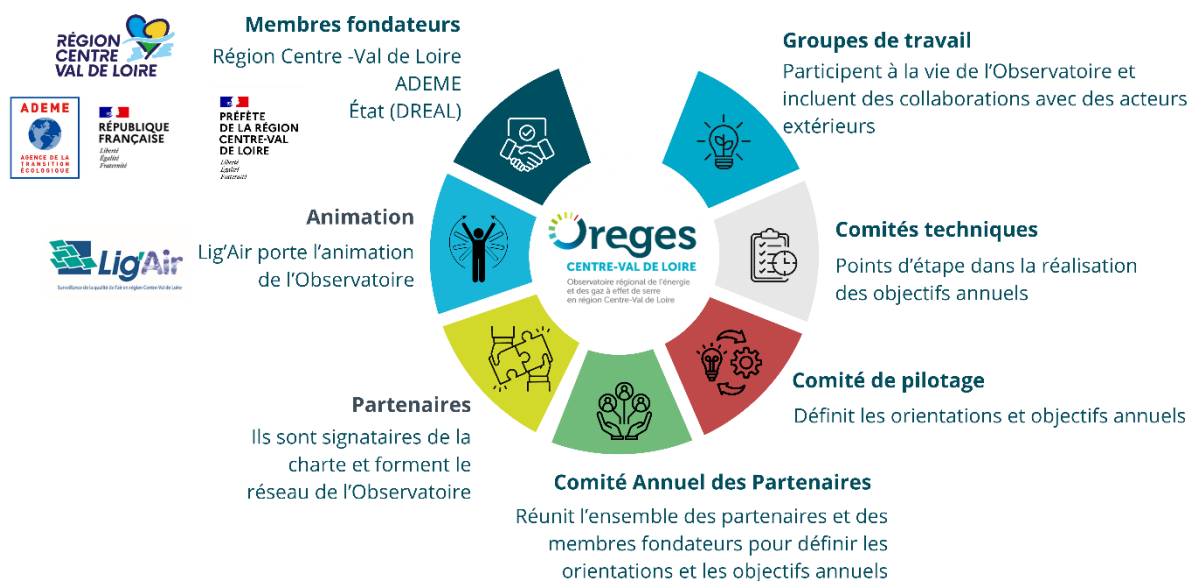


Figure 1 - Schéma d'organisation de l'OREGES Centre-Val de Loire

## 1.1. Instances

La vie de l'OREGES Centre-Val de Loire s'articule autour de différentes instances qui structurent les échanges, les orientations stratégiques et le suivi des travaux. En 2025, ces instances se sont réunies à plusieurs reprises, rythment ainsi l'activité de l'Observatoire.

### 1.1.1. Comité Annuel des Partenaires (CAP)

Le Comité Annuel des Partenaires (CAP) s'est tenu le 26 novembre 2025, en présentiel, au campus de La Mouillère. Il a réuni les membres fondateurs (ADEME, État – DREAL, Région), la structure animatrice (Lig'Air) ainsi que les partenaires de l'OREGES.

Co-présidé par les représentants régionaux de l'ADEME, de la Région Centre-Val de Loire et de la DREAL, le comité a rassemblé une quarantaine de participants (Figure 2).



Figure 2 – Assemblée du CAP OREGES, 26 novembre 2025

Le bilan d'activité 2025 a mis en évidence :

- la continuité des missions d'observation, d'analyse et de valorisation des données énergétiques et climatiques ;
- la qualité et l'utilité des productions pour le suivi et l'évaluation des politiques publiques territoriales.

Les membres fondateurs ont rappelé :

- le rôle structurant de l'OREGES comme outil régional de référence ;
- la nécessité de données territorialisées, fiables et régulièrement mises à jour ;
- l'importance du suivi des trajectoires régionales de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Lig'Air a présenté les données fines issues de l'inventaire TRACE, soulignant leur apport pour l'analyse spatialisée et sectorielle des émissions, ainsi que pour l'appui aux démarches territoriales énergie-climat.

Des interventions extérieures ont enrichi les échanges :

- un retour d'expérience de la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire sur l'usage des données OREGES ;
- une intervention de la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher sur les enjeux agricoles et la nécessité de données adaptées aux réalités du secteur.

Les échanges ont permis d'identifier les priorités pour 2026 : amélioration des outils de diffusion, renforcement des partenariats et adaptation aux nouveaux enjeux réglementaires.

### 1.1.2. Comité de Pilotage (COFIL)

Le COFIL du 4 juillet 2025 a permis de partager les actualités des partenaires :

- poursuite de la régionalisation de la PPE ;
- lancement d'un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du Climate Data Hub;
- travaux de planification départementale de l'adaptation au changement climatique;
- réorganisation interne de Lig'Air liée au congé maternité et au départ d'un ingénieur d'études.

Une présentation spécifique des travaux sur l'empreinte carbone régionale a été réalisée. Un échange avec le SDES a été recommandé afin de comparer et consolider les résultats.

Le comité a identifié comme priorité :

- la diffusion de l'inventaire régional,
- la mise à disposition des données aux partenaires,
- la planification des actions 2025-2026.

### 1.1.3. Comités techniques (COTECH)

Trois COTECH se sont tenus en 2025 : les 9 janvier, 25 mars et 22 septembre.

Ils ont permis :

- un suivi régulier des travaux,
- des échanges méthodologiques,
- la préparation des instances (COFIL et CAP),
- la validation d'outils (tableaux de bord, exports, plateforme ODACE),
- un travail approfondi sur l'empreinte carbone (avec intervention du SDES),
- la préparation de la diffusion de TRACE v5.

Le COTECH de septembre a notamment permis de clarifier les écarts entre bilans régionaux et territoriaux et d'échanger sur les ajustements méthodologiques en cours.

## 1.2. Programmes de travail

### 1.2.1. Rétrospective 2025

L'année 2025 a été marquée par :

- la consolidation des inventaires,
- la poursuite de la transition numérique,
- le renforcement des outils de diffusion,
- le développement de l'étude sur l'empreinte carbone.

La modernisation des outils numériques et la communication ont constitué des axes majeurs de travail.

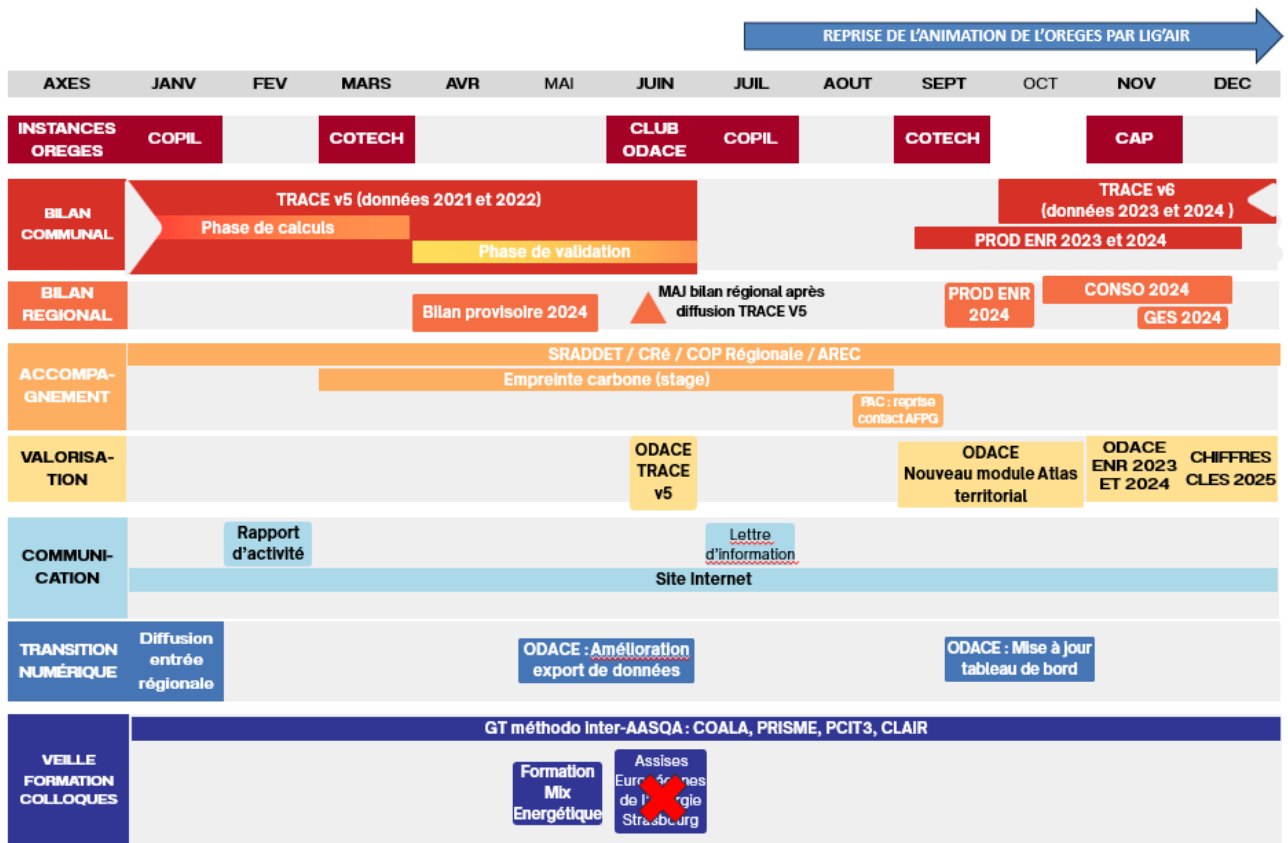


Figure 3 - Planning de l'année 2025

### 1.2.2. Répartition du temps par activité

En 2025, la répartition du temps de travail au sein de l'OREGES a été structurée afin de répondre aux différents besoins et projets de l'observatoire (Figure 4).

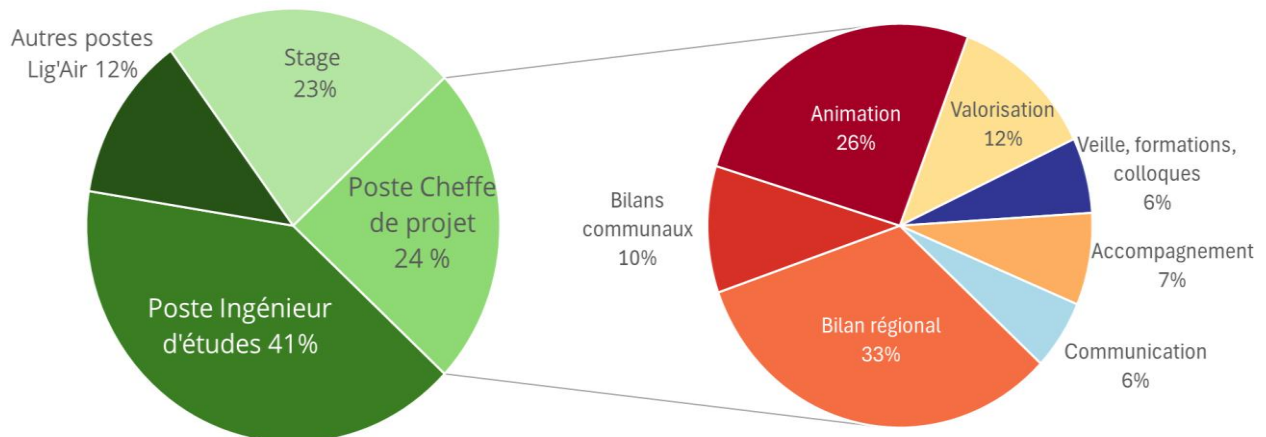


Figure 4- Répartition des heures consacrées à l'OREGES en 2025 et détails selon les activités pour le poste de cheffe de projet

La réalisation du **bilan régional** a mobilisé **27% du temps de travail**, illustrant l'ampleur des travaux nécessaires à l'analyse, au traitement et à la synthèse des données énergétiques à l'échelle régionale. Les **bilans communaux** ont également constitué une part importante de l'activité, représentant **12% des heures**, témoignant de l'engagement

de l'OREGES, en lien avec Lig'Air, à fournir des données précises et détaillées à l'échelle communale.

L'**animation des instances**, incluant la préparation et l'organisation des COTECH et des COPIL, ainsi que les premières démarches engagées en juillet 2025 pour la préparation du Comité annuel des partenaires (poursuivies ensuite par Lig'Air), a représenté **19% du temps de travail**, soulignant l'importance accordée à la coordination et à la dynamisation des projets.

La **valorisation des données** a mobilisé **12% des heures**, avec un accent particulier sur la mise à disposition d'informations accessibles et utiles aux parties prenantes, notamment via la plateforme ODACE.

Les activités de **veille, de formation et de participation à des colloques** ont compté pour **6% des heures**, reflétant la nécessité de maintenir un niveau d'expertise actualisé et de favoriser le partage des connaissances.

L'**accompagnement et l'appui aux partenaires** ont représenté **8% des heures**, illustrant l'engagement de l'OREGES à répondre aux besoins d'expertise exprimés.

Enfin, la **communication** a mobilisé **7% des heures**, témoignant de l'importance accordée à une information claire, régulière et accessible auprès du public et des partenaires.

Les activités de l'OREGES se sont également enrichies grâce au stage de Monsieur Soualio Bamba, initié à la suite d'une demande formulée lors du Comité annuel des partenaires en septembre 2024. Au cours de ce stage, une étude de faisabilité sur l'empreinte carbone a été réalisée à l'échelle de la région Centre-Val de Loire, incluant l'exploration des données du Scope 3. Cette démarche a permis de renforcer les compétences de l'équipe et d'apporter un appui supplémentaire aux travaux de suivi et d'évaluation des émissions à l'échelle territoriale.

### 1.2.3. Planning prévisionnel 2026

Pour l'année 2026, un planning prévisionnel (figure 5) a été mis en place pour prendre en compte l'ensemble des activités de l'OREGES. Ce programme sera soumis à validation du COPIL prévu le 7 avril 2026.

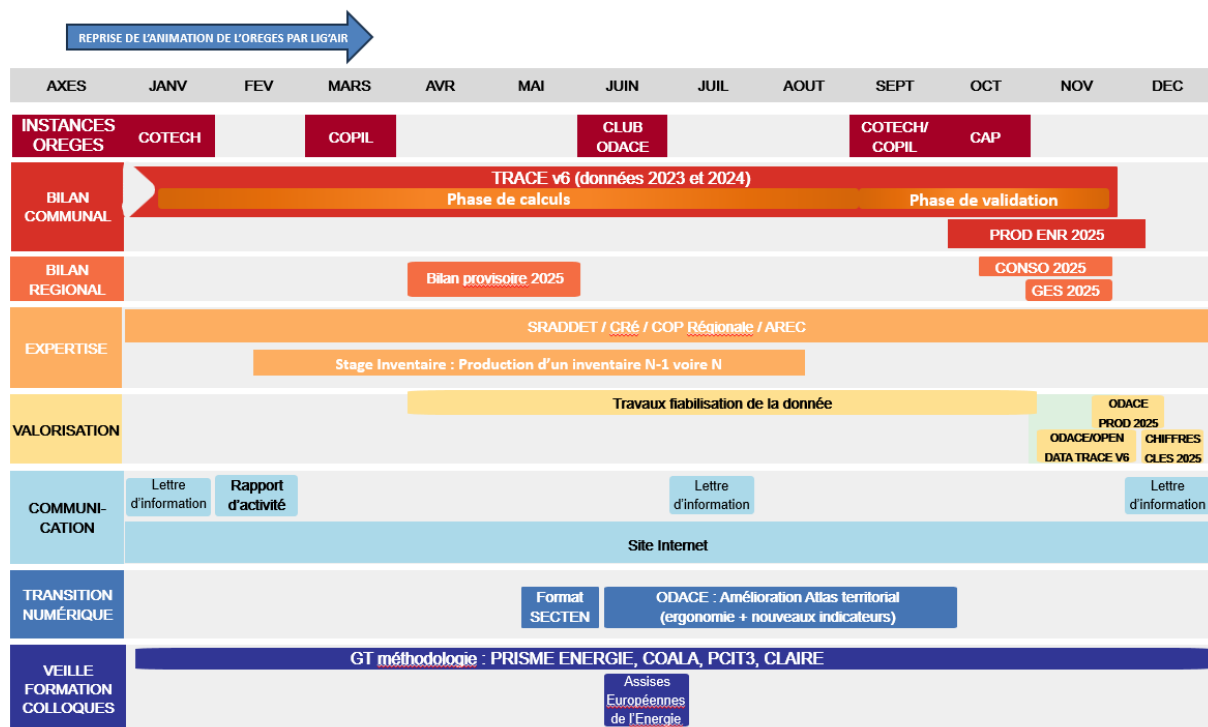


Figure 5 - Planning prévisionnel 2026

La planification 2026 s'organise selon un calendrier structuré visant à assurer la cohérence et l'efficacité des actions de l'OREGES. Concernant l'inventaire territorial, les travaux de calcul se poursuivent, avec une phase de validation prévue avant la publication des résultats à l'automne. L'inventaire de production d'énergie renouvelable, quant à lui, devrait être finalisé d'ici la fin du premier trimestre.

L'accompagnement des partenaires se fait à la demande, sous forme de sollicitations ponctuelles. Ce volet pourrait être renforcé en fonction des besoins exprimés, notamment autour du SRADDET ou de la COP régionale.

La valorisation des données fera l'objet d'un travail spécifique de fiabilisation entre avril et décembre. La communication restera soutenue avec la publication du rapport d'activité en février, la mise à jour continue du site internet et la diffusion semestrielle de la lettre d'information. Par ailleurs, une démarche exploratoire sera engagée autour de la création de fresques pédagogiques sur l'énergie d'un logement.

Enfin, la transition numérique se poursuivra à travers l'amélioration continue de l'Atlas territorial sur la plateforme ODACE. Cette dynamique collective sera enrichie par la participation à plusieurs temps forts : groupes de travail inter-AASQA, actions de formation, colloques, et notamment les Assises Européennes de la Transition Énergétique à Dijon.

D'une manière général, les priorités pour 2026 porteront sur :

- la finalisation et la validation des inventaires territoriaux ;
- la publication des résultats à l'automne ;
- la fiabilisation des outils de valorisation ;

- le renforcement de l'accompagnement des partenaires ;
- la poursuite de la transition numérique via l'amélioration de l'Atlas territorial ODACE;
- la participation à des temps forts nationaux et inter-réseaux.

## 1-3. Animation

### 1-3.1. Implication et accompagnement

Pendant l'année 2025, l'OREGES a été sollicité à plusieurs reprises pour partager son expertise et apporter son accompagnement à divers projets (Figure 6), représentant ainsi 7% du temps total du poste de cheffe de projet consacré à ces activités au cours de l'année.



Figure 6 - Répartition des demandes d'accompagnement en 2025 par typologie d'acteurs

Les demandes peuvent être regroupées par typologie de la manière suivante :

**Données et diffusion** : Plusieurs demandes concernent la mise à disposition des données, leur diffusion et leur fiabilité. Cela inclut des écarts dans les exports et datavisualisations (TRACE v4/v5), notamment pour les unités, la production EnR bioénergie et certains exports de collectivités. Les anomalies relevées, y compris la somme des émissions communales ne correspondant pas à l'EPCI, ont été corrigées et les exports consolidés.

**Analyse des tableaux de bord et corrections** : La rubrique « aucune énergie » et les écarts entre versions OREGES ont été clarifiés. Les anomalies mineures constatées ont été

corrigées et intégrées au bilan régional provisoire, avec suivi des mises à jour pour les collectivités.

**Observations sur la plateforme ODACE :** La plateforme ODACE a fait l'objet de remarques et demandes de précisions. Des confusions sur la navigation et le Web Atlas (neutralité carbone, Atlas territorial) ont été signalées. Les explications sur les rubriques spécifiques et le lien production/consommation, y compris cogénération et bois-énergie, ont été fournies pour faciliter l'usage de la plateforme.

**Territoires et échelles locales :** Des demandes ont porté sur les données à l'échelle communale, incluant consommation, émissions de GES et production d'énergie. Elles concernent également des besoins spécifiques tels que des explications sur l'utilisation des données ODACE dans des démarches territoriales, en particulier dans le cadre des Plans Climat-Air-Energie Territoriaux (PCAET).

**Énergies et EnR :** Des clarifications ont été apportées sur le rôle de l'inventaire (bilan territorial), le suivi des PCAET et la séquestration carbone.



Figure 7 - Organismes pour lesquels l'OREGES s'est impliqué ou a apporté son expertise en 2025

### 1.3.2 Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

L'OREGES à travers son entrée régionale sur la plateforme ODACE, met à disposition un tableau de bord régional, qui peut être utilisé par les partenaires régionaux pour le suivi et l'évaluation de leurs politiques régionales en faveur de l'environnement (SRADDET,

PPE...). Ce tableau de bord est actualisé tous les ans pour les données de consommation et production énergétique ainsi que pour les émissions GES d'origine énergétique.

Pour rappel, les bilans territoriaux sont actualisés, dans la mesure du possible, tous les deux ans et ils englobent toutes les émissions quelles soient d'origine énergétique ou non énergétique pour les GES et les PES (Polluants à Effet Sanitaire).

En dehors de ces tableaux de bords, et pour faciliter le traitement et l'analyse des données de façon indépendante de l'OREGES, des exports de données aux mailles les plus fines sont mis à la disposition des partenaires régionaux Etat comme Conseil Régional.

L'OREGES reste à disposition de ses partenaires pour les accompagner dans le suivi et l'évaluation de leurs plans et schéma régionaux en faveur de l'environnement.

## 2. Production

### 2.1. Collecte et système qualité

Grâce à la certification ISO 9001:2015 de Lig'Air, la traçabilité de la collecte des données mais aussi des méthodologie de calculs, reste rigoureuse (date, contact, source, méthode, etc.), via différents fichiers dédiés. Dans une démarche d'amélioration continue du système qualité, plusieurs documents qualité ont été régulièrement mis à jour au cours de l'année 2025.

### 2.2. Traitement des données

#### 2.2.1. Echelle régionale

Le traitement des données à l'échelle régionale s'appuie sur une méthodologie structurée et évolutive, développée afin d'assurer une représentation fiable des consommations énergétiques, des émissions de gaz à effet de serre et de la production d'énergie. Cette démarche combine différentes sources : données open data des fournisseurs d'énergie, enquêtes nationales, contributions locales, ainsi que des traitements et modélisations statistiques intégrant les spécificités territoriales. L'ambition est de mettre à disposition des collectivités et institutions régionales des outils robustes, permettant d'éclairer la décision publique et d'assurer un suivi rigoureux des trajectoires énergétiques et climatiques.

Un travail méthodologique approfondi a été conduit afin d'améliorer la cohérence entre les bilans régionaux (énergie et gaz à effet de serre) issus du tableau de bord de l'OREGES et ceux produits dans le cadre de TRACE (bilans territoriaux). Les séries de données correspondant aux années communes aux deux dispositifs sont désormais harmonisées, en particulier sur la période 2008–2022. Les années 2023 et 2024, non encore disponibles dans les bilans territoriaux, ont fait l'objet d'estimations spécifiques, réalisées selon des méthodes garantissant la continuité des séries dans le tableau de bord régional.

Cette démarche traduit l'engagement permanent de l'OREGES en faveur de l'amélioration continue de la qualité, de la traçabilité et de la cohérence des données régionales. Elle répond aux besoins exprimés par les décideurs en matière d'indicateurs consolidés et facilite le suivi des objectifs régionaux en cohérence avec les orientations nationales.

En fin d'année, les résultats consolidés à l'échelle régionale ont été intégrés au bilan régional, avec 2024 comme année de référence. Ces éléments ont été publiés sur le site de l'OREGES et intégrés dans l'entrée régionale de la plateforme ODACE.

### 2.2.2. Echelle locale

En 2025, l'OREGES a poursuivi les travaux de consolidation de l'inventaire territorial de la production d'énergies renouvelables (EnR). Ces actions ont permis de renforcer la qualité, la précision et la fiabilité des données relatives aux différentes filières, aboutissant à la publication d'un inventaire actualisé en décembre 2025. Les données territorialisées sont désormais accessibles sur la plateforme ODACE et couvrent l'ensemble des filières EnR avec une actualisation jusqu'en 2024. Cette mise à jour permet de suivre de manière fine l'évolution de la production d'énergie renouvelable en région Centre-Val de Loire et constitue un outil structurant pour le pilotage des objectifs de transition énergétique à l'échelle des territoires.

Par ailleurs, des travaux spécifiques ont été menés dans le cadre de l'inventaire Régional Air-Climat-Énergie TRACE v5. Ceux-ci ont notamment porté sur le traitement détaillé des données relatives à la LTECV (Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte) concernant le gaz et l'électricité, afin d'améliorer la cohérence et la traçabilité des informations mobilisées. Des optimisations techniques ont également été réalisées au sein de la base Énergie, en particulier via l'amélioration des scripts développés en langage Python. Ces évolutions permettent une gestion plus performante des bases de données et des analyses plus fines. L'ensemble de ces travaux, menés en lien étroit avec les partenaires et utilisateurs, contribue d'une part à la transition numérique de l'OREGES et d'autre part à renforcer la robustesse des données diffusées et leur adéquation aux besoins des acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques.

## 2.3. Etude spécifique sur l'empreinte carbone régionale

L'empreinte carbone vise à quantifier l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre induites par la consommation finale des ménages, des administrations, des investissements (FBCF) et des services collectifs, qu'elles soient émises sur le territoire national ou à l'étranger. Elle permet d'appréhender les phénomènes de report d'émissions liés aux échanges internationaux et aux chaînes de valeur mondialisées. Dans un contexte de forte interdépendance économique, cet indicateur constitue un complément indispensable aux inventaires territoriaux pour évaluer l'impact réel des modes de consommation.

Ainsi, une diminution des émissions observée localement ne signifie pas nécessairement une baisse globale de l'impact climatique, dans la mesure où certaines émissions peuvent être générées hors du territoire lors de la fabrication de biens importés et consommés en région.

### Un niveau plus faible que la moyenne nationale

En 2018, l'empreinte carbone régionale est estimée à environ 9,8 teqCO<sub>2</sub> par habitant. Ce niveau se situe en dessous de la moyenne nationale observée la même année. Cette situation apparaît cohérente avec les tendances historiques et reflète un profil de consommation relativement proche de la moyenne française, tout en intégrant certaines spécificités territoriales.

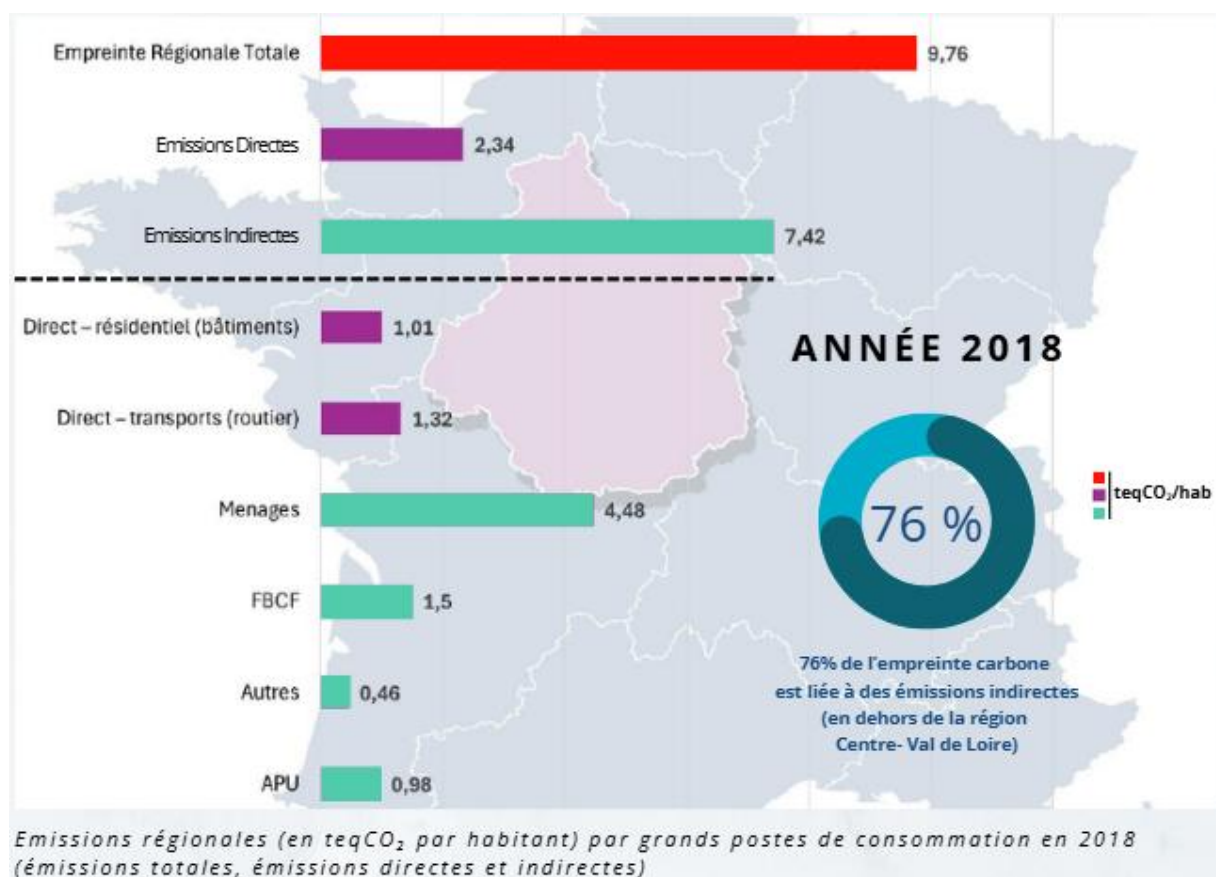


Figure 8 : les principaux secteurs de consommation et émetteurs de GES

### Une structure de consommation similaire

La décomposition de l'empreinte carbone par grands postes de consommation met en évidence la répartition suivante :

- Transport : ~30 % (forte dépendance à la voiture individuelle),
- Alimentation : ~23-25 % (poids des produits transformés et des intrants importés),
- Logement : ~20 % (importance des maisons individuelles et du chauffage d'origine fossile),
- Biens manufacturés : ~15 % (textile, électronique, biens durables),
- Services : ~10 %.

## Enseignements et leviers d'action



Figure 9 : enseignements et leviers d'actions

L'empreinte carbone constitue un complément stratégique à l'inventaire territorial des émissions TRACE. Elle apporte une vision élargie des impacts liés aux modes de consommation et permet d'identifier des leviers d'action complémentaires à ceux issus des seuls bilans territoriaux. À ce titre, elle représente un outil d'aide à la décision précieux pour orienter les politiques régionales en cohérence avec les objectifs nationaux, notamment ceux portés par la SNBC et la stratégie France Nation Verte.

Cette étude de faisabilité a montré que les équipes OREGES - Lig'Air peuvent construire un tel outil et produire des données complémentaires aux cadastre des émissions. Elle a montré aussi que les limites de cet outil résident essentiellement dans l'accès voire la disponibilité de certaines données au niveau régional.

## 3. Valorisation et diffusion

### 3.1. Données régionales

La plateforme ODACE a fait l'objet d'une refonte majeure en 2024, intégrant pleinement les données régionales (Figure 10). Cette nouvelle version, mise en production en janvier 2025, vise à améliorer l'accessibilité, la lisibilité et l'exploitation des données à l'échelle territoriale. Elle constitue désormais un outil renforcé pour le suivi et l'analyse des enjeux énergétiques et environnementaux en région.

La plateforme ODACE intègre les données régionales actualisées du bilan énergétique à travers une organisation repensée autour de deux grandes entrées :

- Une « Entrée territoriale », qui conserve l'approche existante et permet la consultation des données par territoire (Communes, EPCI, Départements et Région);
- Une nouvelle rubrique « Bilan régional », dédiée aux analyses synthétiques et aux chiffres-clés les plus récents, présentés sous forme de datavisualisations dynamiques et d'outils interactifs.

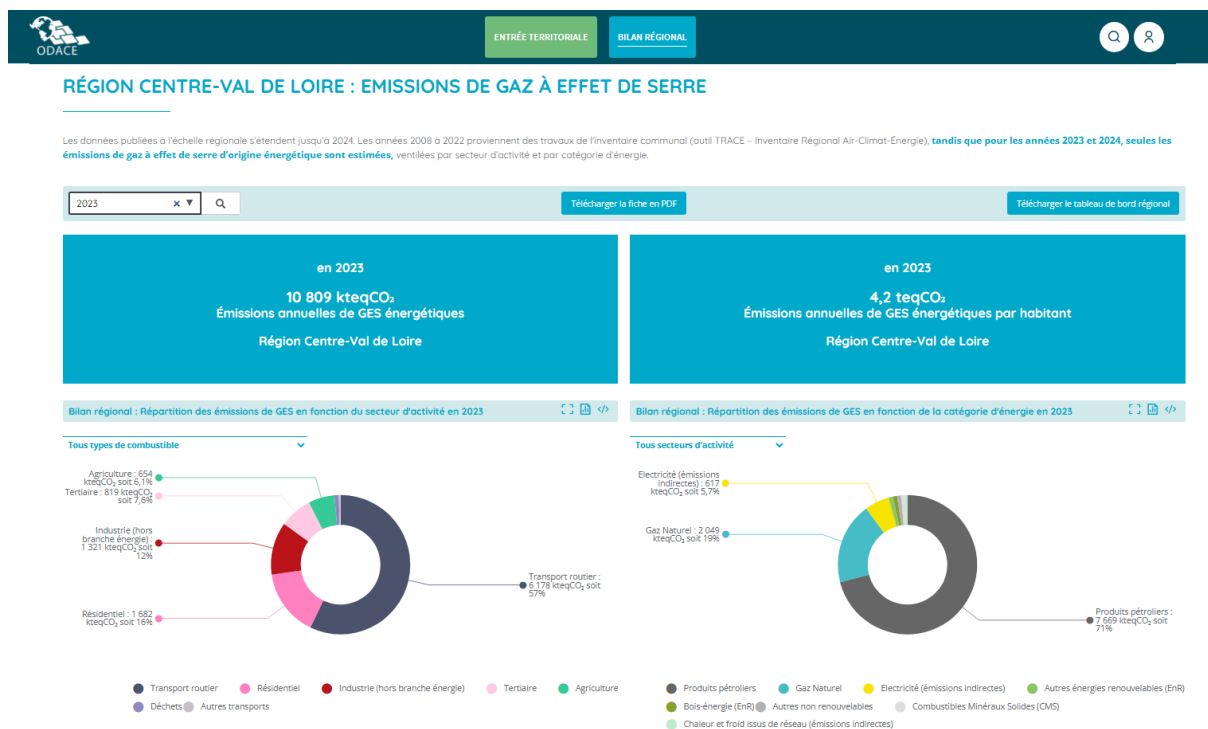


Figure 10 – Plateforme ODACE – Bilan régional

### 3.2. Données locales

Comme chaque année, les données territoriales sont valorisées via la plateforme ODACE ([www.odace.ligair.fr](http://www.odace.ligair.fr)). La mise à jour 2025 a intégré deux années supplémentaires (2021 et 2022), renforçant ainsi la profondeur temporelle disponible pour les analyses locales. Les données 2023 et 2024, sont prévues dans l'exercice 2026.

Dans une logique d'amélioration continue de l'accès aux données, un nouveau module d'export a été développé et déployé sur ODACE. Accessible depuis la rubrique « Entrée territoriale », il permet l'export simultané de données pour plusieurs territoires (jusqu'à dix), soit pour une année spécifique, soit pour l'ensemble de l'historique disponible.

Ce module offre un gain de temps significatif grâce à un export direct sans affichage intermédiaire dans le navigateur et génère des fichiers au format CSV immédiatement exploitables. Développé en réponse aux retours des utilisateurs et finalisé à l'issue des échanges du Club ODACE, il contribue à améliorer les performances techniques de la plateforme et le confort d'utilisation.

## 4. Communication

### 4.1. Site Internet

En 2025, le site Internet de l'OREGES a poursuivi la publication régulière d'actualités. Aucun chantier majeur d'évolution ergonomique n'a toutefois été engagé au cours de l'année. En revanche, l'hébergement du site a été modifié afin de garantir la continuité de service, la fluidité d'accès et la stabilité du site [www.oreges.centrevalde Loire.fr](http://www.oreges.centrevalde Loire.fr).

Parmi les faits marquants figure la signature d'une convention de partenariat avec l'Observatoire Régional des Transports (ORT), visant à renforcer les coopérations régionales et les synergies entre données transport et climat-énergie.

La charte d'adhésion à l'OREGES a également été actualisée, simplifiant les modalités d'intégration de nouveaux partenaires et clarifiant les engagements associés.

### 4.2. Mise en place du club ODACE

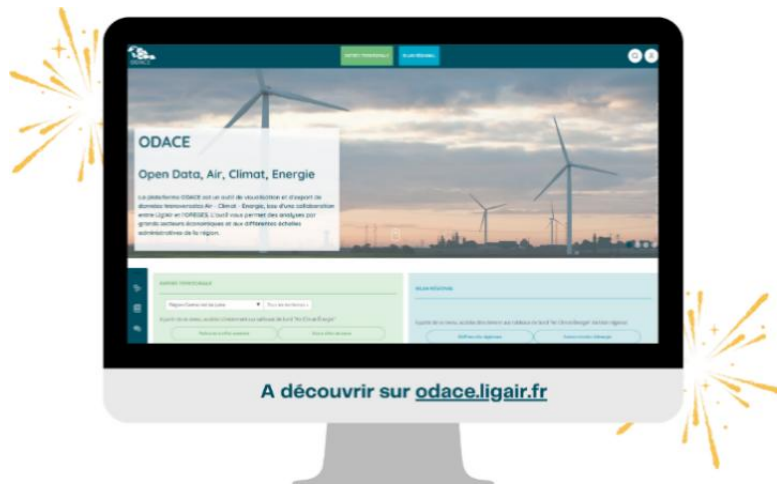
À la suite du sondage réalisé en 2024 auprès des utilisateurs de la plateforme afin de recueillir leurs attentes et propositions d'évolution, le Club ODACE organisé en juin 2025 a constitué une étape structurante dans la dynamique d'appropriation des données Air Climat Énergie via la plateforme ODACE (Open Data Air Climat Énergie), développée conjointement par Lig'Air depuis juin 2018.

L'objectif du Club ODACE est de renforcer l'intégration des données air climat énergie dans les politiques territoriales, d'optimiser l'accompagnement des collectivités notamment dans le cadre des PCAET et de favoriser une meilleure compréhension des indicateurs disponibles. Il permet également de structurer les retours d'expérience et d'identifier les besoins prioritaires afin d'orienter les évolutions futures de la plateforme.

Les pistes d'amélioration identifiées portent principalement sur :

- une accessibilité renforcée et une meilleure visualisation des données ;
- des exports plus détaillés et adaptés (par secteur, échelle géographique, type d'activité) ;
- une réduction des délais de mise à jour ;
- l'intégration d'outils cartographiques ;
- le croisement facilité des données pour des analyses approfondies ;
- la mise en place de notifications lors des mises à jour ;
- un accès simplifié aux informations méthodologiques.

La refonte complète d'ODACE engagée en 2024, finalisée à la mi-janvier 2025, répond en partie à ces attentes. Elle introduit une nouvelle entrée régionale et centralise des informations auparavant diffusées sous format Excel sur le site de l'OREGES. Les données sont désormais consultables via des tableaux de bord dynamiques et des chiffres-clés valorisés. Cette évolution améliore la lisibilité des tendances énergétiques et environnementales et renforce l'articulation entre échelles territoriales et stratégies publiques. ODACE dispose ainsi d'une architecture plus performante pour accompagner le suivi des engagements et le partage d'informations.



### 4.3. Lettres d'informations

En 2025, l'OREGES a diffusé deux lettres d'information de quatre pages mettant en avant les actions et avancées régionales en matière de transition énergétique et climatique.

[La lettre d'information n°14](#) (Figure 11), publiée en juillet 2025, met en évidence le rôle structurant de l'observation régionale dans la transition énergétique. De Tours Métropole Val de Loire à la communauté de communes Chinon Vienne et Loire, les données régionales, fiabilisées et croisées, constituent des outils opérationnels pour élaborer, piloter et ajuster les politiques énergie-climat locales.

Ce numéro revient également sur la publication du panorama régional 2025, l'actualisation de l'inventaire TRACE et les avancées du Club ODACE, illustrant une dynamique collective forte au service d'une action territoriale renforcée.

[La lettre d'information n°15](#) (Figure 12), publiée fin décembre 2025, présente la première étude exploratoire consacrée à l'empreinte carbone régionale, réalisée à la demande des partenaires. Cette analyse apporte un éclairage complémentaire en intégrant l'ensemble du cycle de vie des biens consommés, de leur fabrication à leur transport. L'observatoire se dote ainsi d'un nouvel outil d'analyse cohérent avec les évolutions récentes de la stratégie nationale bas-carbone (SNBC 3), dont les objectifs prennent davantage en compte les émissions importées. Cette synthèse met en évidence l'influence des importations internationales sur l'empreinte carbone régionale et identifie plusieurs leviers d'action mobilisables par les acteurs territoriaux.



Figure 11 - Visuels de la lettre d'informations n°14

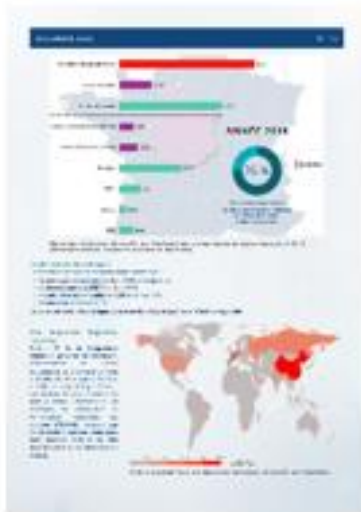


Figure 12 - Visuels de la lettre d'informations n°15



CENTRE-VAL DE LOIRE



Contact

Lise GONNETAN  
gonnetan@ligair.fr

Lig'Air

260 avenue de la Pomme de Pin  
45590 Saint-Cyr-en-Val

Publication : février 2026



Cofinancé par  
l'Union européenne



RÉGION  
CENTRE  
VAL DE LOIRE



Liberté  
Égalité  
Fraternité



LigAir